

TEMPS COLLECTIFS AU RAM

Mardi 4 Octobre Automne	Vendredi 7 Octobre Automne
Mardi 11 Octobre Automne	Vendredi 14 Octobre Automne et lecture
Mardi 18 Octobre Jeux libres	Vendredi 21 Octobre RAM FERMÉ
Mardi 25 Octobre Goût et pique-nique	Vendredi 28 Octobre Goût et pique-nique
Lundi 31 /10 et Mardi 1/11 RAM FERMÉ	Vendredi 4 Novembre Bricolage pour le RAM
Mardi 8 Novembre Bricolage pour le RAM	Vendredi 11 Novembre RAM FERMÉ
Mardi 15 Novembre Fin du petit bricolage pour le RAM et pique-nique	Vendredi 18 Novembre Fin du bricolage pour le RAM et lecture
Mardi 22 Novembre Pâte magique	Vendredi 25 Novembre Pâte magique
Mardi 29 Novembre Activité de Noël	Vendredi 2 Décembre Activité de Noël
Mardi 6 Décembre Activité de Noël	Vendredi 9 Décembre Activité de Noël
Mardi 13 Décembre Activité de Noël	Vendredi 16 Décembre Activité de Noël et lecture

TEMPS COLLECTIFS SUR PLANNING et dates à retenir

OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Lundi 3: St Christophe /Guiers Salle du Peille Halloween	Jeudi 3 : St Laurent du Pont Au RAM Patouille	Jeudi 1 : St Laurent du Pont A la Farandole des Tototes Calendrier de l' Avent
Lundi 10: St Christophe /Guiers Salle du Peille Halloween	Lundi 7: St Christophe /Guiers Salle du Peille Cuisine	Lundi 5 : St Christophe /Guiers Salle du Peille Noël
Lundi 17 : Entre deux Guiers Maison pour Tous Halloween	Lundi 14 : St Jean de Couz Salle des Fêtes Patouille	Lundi 12: Entre Deux Guiers Maison pour tous Myriam Alexis
Jeudi 20: Les Echelles Salle des fêtes Signe avec Cindy	Lundi 21 : St Christophe /Guiers Salle du Peille Noël	Jeudi 15 : St Laurent du Pont Au RAM Noël et pique-nique
Jeudi 27 : St Laurent du Pont Au RAM Signons ensemble	Lundi 28: Entre Deux Guiers Maison pour Tous Noël	

RAM « A Petits Pas », 2 place du 19 mars, 38380 ST LAURENT DU PONT
Tél : 04 76 55 44 41 m.domeyne@cc-coeurdechartreuse.fr

A PETITS PAS

MOT de l'ANIMATRICE

Lundi 19 septembre avait lieu le 1^{er} temps collectif commun à l'ensemble des assistantes maternelles du territoire. A cette occasion, nous avons convié Madame Donzel pour une intervention autour de la notion **des limites**.

Afin de permettre aux enfants de rester sous l'œil vigilant de leur assistante maternelle, tout en offrant un temps d'échange de qualité, l'intervention de Madame Donzel s'est finalement faite dans l'entrée de la salle de St Jean de Couz. Les enfants pouvaient ainsi faire des allers retours entre l'espace de jeux et leur nounou. Tout le monde s'est adapté et ce fut un moment très intéressant pour petits et grands.

L'intervention de Madame Donzel fut riche en apports et en réflexions selon les personnes présentes. Cela a parfois rassuré en confortant certaines pratiques professionnelles, chamboulé certaines idées personnelles et conduit à des remises en questions. Parfois au contraire, le discours de l'intervenante n'a pas trouvé d'écho chez certaines as mat car cela à l'encontre de valeurs propres. Il y a donc eu un travail d'introspection permettant de comprendre pourquoi elles ne pouvaient pas faire ce que préconisait l'intervenante.

Beaucoup de positif donc à cette intervention, car l'objectif n'était pas de vous dire ce qu'il faut ou ne faut pas faire mais bien de vous offrir un espace de réflexion autour de vos pratiques professionnelles. A refaire en 2017.

N° 53
OCTOBRE 2016

SOMMAIRE

Le mot de l'animatrice

Christine Simon, psychomotricienne

Temps collectif du 20 octobre

Remise à niveau PSC1, autofinancée

Temps collectif du 12 décembre

Site du service public

2017 : pour aller plus loin

HORAIRES

Permanences Téléphoniques

Lundi : 15h-17h
Mardi 14h-15h30
Vendredi : 11h30-12h30

04 76 55 44 41

Rendez-vous

Lundi : 17h-19h
Mardi : 15h30-17h30

Temps collectifs

Mardi : 8h30-11h
Vendredi : 8h30-11h
Jeudi sur planning : 8h30-11h

Temps co itinérants

St Christophe et Entre deux Guiers : 9h /11h

Les Echelles et St Jean de Couz : 8h30-11h



Christine SIMON, psychomotricienne

Cette année, trois structures ont été choisies pour profiter d'un cycle de psychomotricité financé par le CRPE. Comme annoncé dans un précédent journal, le RAM a eu la chance d'être parmi les 3. Les places furent très vite prises, et il n'y a donc plus la possibilité de s'inscrire aux ateliers.

Par contre, si vous souhaitez échanger avec Christine Simon sur des situations qui vous posent questions, sur des enfants pour lesquels vous aimeriez avoir quelques conseils, il sera possible de la rencontrer au RAM :

[- le mardi 11 octobre de 8h30 à 9h.](#) [- le mardi 8 novembre de 8h30 à 9h](#)
[- le mardi 22 novembre de 8h30 à 9h](#)

L'idée est que Christine Simon puisse vous donner des trucs adaptés aux enfants dont vous avez la garde. Il est donc important que les enfants qui vous questionnent soit présents.

Jeudi 20 octobre aux Echelles

Le prochain temps communs aux 3 espaces RAM aura lieu [le jeudi 20 octobre](#) dans la salle des fêtes Des Echelles en présence de [Cindy Troille](#). Ce sera l'occasion de réviser les signes de base et les comptines déjà vues mais pas forcément retenues.

Ce sera le 1er jour des vacances de la Toussaint, ce qui veut dire que vous aurez certainement des plus grands. N'hésitez pas à venir avec eux. La salle est suffisamment grande pour permettre l'accueil des plus petits comme des plus grands, que ce soient vos propres enfants ou des enfants gardés.

Remise à niveau Psc1

Contre toute attente une journée de remise à niveau PSC1 pourra avoir lieu en cette fin d'année. Ce sera [le samedi 5 novembre à la MAM des Tototes](#) de St Laurent du Pont. Le coût de cette journée est d'environ 40 euros par personnes. Il reste encore des places donc n'hésitez pas à contacter le RAM.

Lundi 12 décembre à Entre deux Guiers

[Myriam Alexis](#), nutritionniste, diététicienne nous rejoindra pour ce temps collectif afin d'échanger avec vous autour de la notion [d'excès alimentaire et sur les maux de fin d'année](#) : « Cet enfant est constipé : c'est à cause des papillotes ? il a la diarrhée : c'est une gastro, les dents ou juste un petit excès ? que faut-il donner à manger dans ce genre de situation ? et pendant combien de temps... » Si cela vous intéresse venez échanger avec Myriam

« Assistante maternelle : ce que les parents employeurs doivent savoir »

[: le site du service public](#)

Voilà le titre mis sur un article publié sur le site du service public ([service-public.fr](#)). Ainsi, un gros [zoom a été fait le 22 septembre 2016](#) sur les assistantes maternelles, avec la mise en ligne de plusieurs fiches techniques dans l'objectif d'aider les parents.

Ces fiches sont accessibles dans l'espace Particulier, au niveau actualité. Elles viennent compléter les différentes informations déjà présentes sur le site Pajemploi.

Tout y est abordé, de l'engagement réciproque à la fin de contrat en passant par les jours fériés... Des liens sont aussi inclus afin de permettre d'accéder plus facilement aux pages à consulter sur les autres sites (ex : accès direct à la page du site Pôle emploi pour commander une attestation de fin de contrat).

2017 : pour aller plus loin avec les Signes

Voilà plusieurs années que les signes font parties de la vie du RAM, par le biais de petites animations et initiations.

Dorénavant, il est possible d'aller plus loin dans votre découverte du signe en suivant une formation complète : 5 journées et plus de 100 signes proposés, le tout financé par le biais de votre plan de formation.(programme détaillé sur demande)

Ainsi, l'organisme de formation Infans a été sollicité afin qu'il propose un cycle de formation sur notre territoire. Il suffit que 7 assistantes maternelles s'inscrivent pour que le cycle ai lieu.

Des dates nous ont déjà été proposées pour le printemps sur des samedis :

[le 1^{er} avril, le 8 avril, le 13 mai, le 20 mai et le 10 juin.](#)

Je sais qu'il est difficile d'accueillir des enfants toute la semaine, de partir en formation le samedi et de n'avoir qu'un seul jour de repos, mais c'est aussi une belle opportunité que de pouvoir suivre une formation à quelques km de chez soi, entièrement financée.

Cela peut également enrichir considérablement votre proposition d'accueil.

Comme d'habitude, il vous faudra trouver un parent facilitateur parmi vos employeurs, lequel servira juste de « banque » pour l'allocation de formation qui vous sera versée (3.44€ par heure).

Si vous êtes intéressée, faites le moi savoir au plus tôt afin que Infans bloque bien ces dates pour nous et ne les attribue pas à un autre RAM. Ce serait dommage...